

Conseil consultatif de la  
Société de gestion des déchets nucléaires

**Procès-verbal de la réunion du 7 mars 2011**

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la  
Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) /  
Nuclear Waste Management Organization (NWMO)

tenue au 22, avenue St Clair Est, Toronto, Ontario,  
à 9 h HNE le 7 mars 2011

Membres du Conseil consultatif présents :

L'honorable David Crombie Président du Conseil  
David Cameron  
Fred Gilbert  
Rudyard Griffiths  
Eva Ligeti  
Dougal McCreath  
Derek Lister  
Michel Rhéaume

Absents :

Marlyn Cook  
Donald Obonsawin

Personnel de la SGDN présent :

Ken Nash	Président et chef de la direction
Kathryn Shaver	V.-p., Engagement et sélection d'un site pour la GAP
Gillian Morris	Secrétaire adjointe du Conseil d'administration

Personnel participant :

Jo-Ann Facella	Directrice, Recherche sociale et dialogue
Frank King	V.-p. et ingénieur principal
Elena Mantagaris	Directrice, Relations gouvernementales et externes
Pat Patton	Directrice, Engagement et Relations avec les Autochtones
Ian Pritchard	V.-p., Conception et construction
Jamie Robinson	Directeur, Communications
Sean Russell	Directeur, Ingénierie du dépôt
Peter Simmons	Directeur, Engagement municipal

## **AFFAIRES DU CONSEIL CONSULTATIF**

### **1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Le président du Conseil consultatif ouvre la séance à 9 h.

### **2. Procès-verbal de la réunion précédente**

Le Conseil consultatif examine et approuve le procès-verbal de la précédente réunion tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2010.

## **MISES À JOUR PRÉSENTÉES PAR LA SGDN**

### **3. Rapport du président**

- a) Le président fait état des activités récentes des programmes de travail de la SGDN. Il brosse un résumé de portée générale de l'évolution du processus de sélection d'un site et de l'environnement externe.

M. Nash résume les points suivants :

- les travaux de conception technique du DGP de la GAP pour un milieu de roche cristalline et de conception pour un milieu de roche sédimentaire;
- les travaux en cours pour mettre à jour les estimations de coûts pour la conception d'un DGP pour des milieux de roche cristalline et sédimentaire;
- les premières collectivités à s'engager à en apprendre davantage sur le processus de sélection d'un site pour la GAP;
- le programme de travail sur le transport et le plan de sensibilisation;
- les nouvelles reliées à la gestion des déchets nucléaires au Canada et à l'étranger, y compris la commission d'examen public pour le dépôt géologique en profondeur pour déchets de faible et moyenne activité d'OPG et les audiences publiques en mars concernant la construction d'installations nucléaires à Darlington;
- le Rapport triennal de la SGDN, bientôt terminé et qui sera présenté vers la fin du mois de mars au ministre des Ressources naturelles;
- la dotation en personnel de la SGDN.

Le président du Conseil consultatif invite les membres à discuter du rapport de M. Nash. Au cours de la discussion, le Conseil demande à M. Nash si les tendances du marché reliées au prix du cuivre et d'autres matériaux pourraient avoir une incidence sur les coûts du programme de la GAP. M. Nash entreprend d'organiser une séance d'information au profit du Conseil sur les travaux d'estimation des coûts lors d'une prochaine réunion. Les membres du Conseil discutent du processus de sélection d'un site pour la GAP.

- b) À la demande du président du Conseil, M. Nash aborde la recommandation formulée antérieurement par le Conseil au regard de son mandat, en particulier en ce qui concerne les travaux de la SGDN reliés au dépôt géologique en profondeur (DGP) pour déchets de faible et moyenne activité (DFMA) d'OPG.

M. Nash prend note des préoccupations et recommandations présentées par le Conseil en décembre concernant la participation de la SGDN au projet du DGP pour

DFMA d'OPG. Le Conseil avait relevé que le public ne fait pas de distinction entre les diverses formes de déchets radioactifs et que les travaux reliés au DGP pour DFMA d'OPG pourraient avoir des répercussions sur le projet de la GAP de la SGDN. Le Conseil avait aussi signalé que les travaux de la SGDN associés au DGP d'OPG prendront de l'envergure au cours des prochaines années et qu'il souhaiterait qu'ils soient systématiquement réalisés en appliquant les principes généraux et l'approche de la SGDN. À cet effet, le Conseil voudrait pouvoir conseiller la SGDN sur une base continue sur sa participation au projet de DGP pour DFMA d'OPG, étant donné que ce projet pourrait avoir une incidence sur le programme de la GAP.

Pour mettre la situation en contexte, M. Nash rappelle que le rôle du Conseil consultatif est défini dans la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* et consiste à fournir des commentaires qui seront inclus dans les rapports triennaux de la SGDN présentés au gouvernement du Canada. Selon ce mandat, le Conseil consultatif a également le devoir de prodiguer des conseils et recommandations générales à la SGDN. M. Nash décrit le modèle de gouvernance pour le DGP d'OPG, soulignant les accords encadrant les services rendus par la SGDN à OPG.

En réponse aux recommandations du Conseil consultatif,

- la SGDN s'engage à proposer des séances d'information plus détaillées au Conseil sur les travaux reliés au DGP pour DFMA d'OPG en assurant que les décisions importantes ne seront pas prises par OPG avant qu'elles n'aient été au préalable considérées par le Conseil consultatif et évaluées relativement à la portée que ces décisions pourraient avoir pour la GAP;
- la SGDN s'efforcera également de préciser dans ses communications publiques la nature du soutien technique fourni par la SGDN dans le cadre du projet d'OPG.

Les membres du Conseil discutent de la réponse de la SGDN. Ils posent des questions sur les rôles et responsabilités encadrant la mise en œuvre du projet de DGP d'OPG en ce qui concerne l'engagement des peuples autochtones (la SGDN précise que ce travail est dirigé par OPG) ainsi que le rôle de la SGDN dans le processus à venir d'examen en commission et dans les communications sur le projet.

Les membres du Conseil remercient la SGDN d'avoir pris le temps d'examiner la question et d'y répondre.

Afin de se préparer à examiner la participation de la SGDN au projet d'OPG et de formuler des conseils à cet effet, le Conseil amorce une discussion sur des éléments du projet qu'il pourrait considérer. Les membres du Conseil se proposent d'examiner la nature des questions soulevées par le public dans le cadre du processus d'examen public. En ce qui concerne la gestion des entreprises engagées pour aider la SGDN à fournir le soutien technique au projet d'OPG, le Conseil souligne l'importance d'assurer une coordination efficace de tous les sous-traitants. La SGDN confirme qu'elle a mis en place un processus permettant d'assurer ce type de coordination.

## **SOUTIEN DE LA SGDN À D'AUTRES PROJETS**

### **4. Examen du soutien fourni par la SGDN au projet de DGP pour DFMA d'OPG**

À la demande du Conseil, MM. Ian Pritchard, Frank King et Angelo Castellan présentent une mise à jour détaillée des activités récentes et prévues à la SGDN en soutien au projet de DGP pour DFMA d'OPG.

- M. King expose les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la phase d'approbation réglementaire. M. King indique que l'Énoncé des incidences environnementales (ÉIE), le Rapport préliminaire de sûreté et tous les rapports à l'appui sont achevés et ont été transmis à OPG pour l'aider à se préparer pour sa présentation devant la Commission d'examen conjoint en mars 2011. M. King fournit au Conseil un résumé du processus de présentation et d'examen de l'ÉIE, y compris la tenue d'audiences publiques.
- M. Castellan donne un compte rendu des activités d'engagement reliées au DGP pour DFMA d'OPG, lesquelles incluaient des rencontres avec des conseils municipaux, des ONG et des organisations autochtones concernés par le projet.
- M. Pritchard présente les progrès réalisés dans la préparation de la phase de conception et de construction du projet. Il résume le bilan en matière de santé et de sécurité ainsi que l'élaboration d'un programme de santé et sécurité exhaustif en préparation aux travaux à venir sur le terrain. Il passe également en revue les travaux en cours reliés à l'ingénierie détaillée et au programme de mise en œuvre sur le terrain.

Les membres du Conseil discutent du rapport et posent des questions concernant :

- la possible pertinence du projet en regard des connaissances acquises dans le cadre des travaux réalisés pour le tunnel de Niagara d'OPG;
- les conteneurs pour les déchets de faible et moyenne activité;
- la récupérabilité, les plans de déclassement et la fermeture du DGP pour DFMA d'OPG;
- les documents à l'appui de l'Énoncé des incidences environnementales et les plans de présentation.

Des membres du Conseil demandent à avoir des précisions sur le processus réglementaire et le plan de route décisionnel. Des membres demandent à avoir accès aux documents électroniques reliés au projet lorsqu'ils seront disponibles.

## **MISE EN ŒUVRE DE LA GAP**

### **5. Processus de sélection d'un site pour la GAP**

Le Conseil consultatif reçoit une mise à jour sur le processus de sélection d'un site pour la GAP, laquelle aborde l'avancement des activités menées par les collectivités, l'environnement externe et les plans d'activités pour 2011.

Mme Shaver présente une mise à jour sur le processus, relevant les activités en cours auprès des collectivités engagées dans la phase *En savoir plus*.

Mme Facella souligne l'éventail des occasions d'apprentissage offertes par la SGDN aux collectivités intéressées. Elle discute des exercices permettant aux collectivités de se définir une vision d'avenir afin de déterminer comment le projet de la GAP pourrait leur permettre de réaliser leurs aspirations à long terme. Les collectivités renforcent également leurs capacités grâce aux séances d'information offertes par le personnel de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Les collectivités peuvent également se prévaloir de la possibilité d'engager des experts pour examiner de manière indépendante les documents portant sur la sûreté. La familiarisation avec d'autres expériences internationales de gestion des déchets est aussi à l'étude, ainsi que les occasions pour les collectivités de prendre part à des congrès municipaux.

M. Robinson passe en revue l'éventail des activités discutées par les collectivités pour engager leurs membres à discuter du projet de la GAP.

Mme Patton présente au Conseil une mise à jour sur les activités dans les collectivités intéressées de Pinehouse et English River, notant la participation des conseils de bande, des villages et des jeunes. Elle signale la tenue à venir de journées portes ouvertes et la traduction de documents de la SGDN en plusieurs langues autochtones. Pendant que des collectivités s'engagent à en apprendre davantage, la SGDN a entrepris d'écrire aux collectivités des Premières nations et Métis des régions voisines pour les aviser de l'intérêt porté par des collectivités voisines au projet de la GAP.

Mme Mantagaris présente au Conseil un compte rendu des activités de relations gouvernementales en cours qui ont servi à renseigner les gouvernements sur le processus de sélection d'un site, l'utilisation possible des terres de la Couronne et le transport des déchets dans le cadre de la mise en œuvre de la GAP.

Mme Shaver présente les orientations proposées pour 2011 pour les activités associées au processus de sélection d'un site. La SGDN continuera de soutenir les collectivités qui souhaitent approfondir le projet de la GAP et engager les citoyens des collectivités voisines à explorer leur propre intérêt et à poser des questions sur le projet. La Société, fera réaliser des évaluations préliminaires de l'aptitude potentielle de sites proposés par les collectivités et travaillera à jeter des bases solides pour soutenir la mise en œuvre de la phase d'études de faisabilité et le lancement d'études de faisabilité en collaboration avec les collectivités qui souhaitent passer à cette étape du processus dès 2012.

Le président du Conseil consultatif invite les membres du Conseil à discuter des présentations.

Au cours de la discussion, des membres du Conseil demandent à la SGDN de donner des précisions sur les points suivants :

- la nature des évaluations préliminaires;
- la considération potentielle de terres de la Couronne dans le processus de sélection d'un site;
- les collectivités qui se sont engagées à en apprendre davantage;
- la participation des associations municipales;
- si elle avait envisagé d'autres modèles internationaux permettant de promouvoir le bien-être des collectivités;
- les travaux liés à la question du transport et à la sensibilisation des parties prenantes régionales.

Les membres du Conseil expriment leur appui à l'approche mise de l'avant par la SGDN pour choisir un site ainsi que le rôle accordé aux examens par des tiers et aux experts indépendants. Afin de favoriser la continuité institutionnelle, des membres du Conseil

recommandent que, lorsque possible, les délégations des collectivités engagées dans les activités du programme *En savoir plus* incluent des membres qui ne sont pas des représentants élus, en plus des conseillers ou maires. À la demande du Conseil, le personnel confirme que la question des études de faisabilité sera ajoutée à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

## **6. Redéfinition du Forum des Aînés**

En collaboration avec le Forum des Aînés et à la demande du Conseil consultatif, la SGDN propose un plan pour réexaminer le travail du Forum des Aînés dans une perspective de soutien aux futures phases de travaux de la SGDN.

À titre d'information, on signale que pendant que la SGDN préparait et lançait le processus de sélection d'un site, le Forum des Aînés, la SGDN et le Conseil consultatif ont convenu que le moment était approprié de réfléchir à la structure et au rôle du Forum des Aînés en regard de la prochaine phase de travaux de la SGDN. On indique qu'un exercice semblable serait entrepris pour revoir les activités et la composition du Forum municipal et du Conseil consultatif.

Mme Pat Patton propose une méthode permettant d'examiner et de redéfinir la le rôle et la participation du Forum des Aînés de la SGDN en 2011, qui inclut la participation des organisations autochtones, du Forum des Aînés et d'autres groupes concernés. Mme Patton indique qu'un groupe d'aînés du Forum des Aînés s'était réuni pour réfléchir à la façon dont cet examen pourrait être mis en œuvre. Elle fait également état d'une rencontre qui a eu lieu entre des membres du Forum des Aînés, du Conseil d'administration et du Conseil consultatif pour ébaucher un plan pour 2011. Mme Patton résume pour le Conseil consultatif les éléments du plan qui ont été discutés en vue de favoriser une discussion et une consultation sur le mandat du Forum des Aînés pour la prochaine phase de travaux de la SGDN.

Les membres du Conseil appuient ce processus d'examen. Ils suggèrent qu'il serait important dans le cadre de cet examen de revoir aussi la méthode et les principes guidant la nomination des jeunes membres du Forum. Un membre du Conseil demande que le document de discussion préparé pour cet examen comprenne une introduction expliquant le but de l'examen du mandat du Forum des Aînés à ce moment pour qu'il soit clair que la SGDN vise à optimiser la composition et les objectifs du Forum afin de soutenir le mieux possible le processus de sélection d'un site en cours.

La SGDN propose de tenir le Conseil consultatif informé sur les commentaires reçus lors d'une réunion du Conseil à l'automne. Le personnel confirme que la redéfinition du Forum sera un des points importants à l'ordre du jour de la réunion annuelle du Forum en 2011.

## **7. Programme technique de la GAP – Suites données par la SGDN aux commentaires du GETI**

Le Conseil consultatif reçoit un compte rendu sur la façon dont la SGDN a donné suite aux recommandations du Groupe d'examen technique indépendant (GETI), présentées au Conseil le 1<sup>er</sup> décembre 2010. M. Russell explique comment la SGDN a répondu aux commentaires et aux recommandations formulés dans ce rapport. Il indique que la SGDN a accepté toutes les recommandations du GETI et qu'elle avait mis en place des plans d'action pour y donner suite.

Le Conseil consultatif discute des dispositions prises par la SGDN. Les membres du Conseil discutent à savoir si la SGDN aura suffisamment avancé les travaux de conception détaillée du dépôt lorsqu'on sera arrivé à un nombre réduit de collectivités envisagées et s'il serait nécessaire de préciser des limites à une conception particulière. Les membres du Conseil discutent aussi de la conception des conteneurs et des matériaux envisagés pour la composition des éléments internes et externes des conteneurs.

Des membres du Conseil soulignent les liens étroits entre le choix d'un site pour le dépôt de la GAP et les caractéristiques particulières du dépôt. Remarquant que les décisions prises concernant les caractéristiques techniques et les matériaux utilisés doivent tenir compte de la géologie particulière dans laquelle sera établi le dépôt, le Conseil souligne la nécessité d'harmoniser la planification du choix du site et celle de la conception technique du dépôt.

## **8. Stratégie de communication pour 2011**

En réponse à la demande du Conseil consultatif formulée lors de sa réunion précédente, la SGDN présente la stratégie de communication qu'elle propose de mettre en œuvre en 2011, laquelle tiendrait compte de l'évolution de l'environnement externe dans lequel évolue la SGDN.

M. Jamie Robinson présente la stratégie de communication proposée pour 2011, indiquant comment les commentaires fournis par le Conseil lors d'une précédente réunion avaient été pris en compte. M. Robinson indique que l'environnement externe avait évolué par suite de la couverture médiatique importante du transport des générateurs de vapeur de la centrale de Bruce et des récentes activités à Port Hope.

M. Robinson fait état de l'éventail des moyens médiatiques et de communication que la SGDN mettra de l'avant pour continuer à sensibiliser le public au projet de la GAP, notamment le développement de produits informationnels et éducatifs, de DVD et d'expositions, et indique que la SGDN continuera à rendre ses travaux transparents et accessibles au plus large public possible. La SGDN entend continuer à trouver des occasions d'informer les comités de rédaction et à mettre en œuvre un plan de visibilité médiatique indirecte. En 2011, la Société entend mettre au point un plan visant à étendre sa présence auprès des médias sociaux.

Les membres du Conseil sont invités à discuter de la stratégie mise de l'avant. Les membres appuient en général les orientations du plan proposé. Des changements sont suggérés sur un certain nombre d'aspects, notamment dans le but de clarifier les messages clés reliés à la GAP. Les membres discutent de l'importance de préciser les principaux messages touchant la sûreté. Ils soulignent l'importance d'insister sur le fait que la sûreté sera une considération de premier plan, que le choix du site sera guidé par des critères de sûreté rigoureux et que les travaux de la SGDN seront réalisés de manière à assurer avant tout que le projet de la GAP soit mis en œuvre de manière sécuritaire. Le personnel s'engage à tenir compte des changements proposés dans la finalisation des détails du plan de communication. Le Conseil souligne l'importance pour la SGDN de continuer à faire état de tous ses travaux avec transparence, perpétuant les pratiques mises de l'avant il y a plusieurs années. Le Conseil offre d'autres suggestions afin de sensibiliser le public à la SGDN, notamment la possibilité de diffuser des segments sur TVO ou d'autres médias qui couvrent les sujets d'intérêt public national et les questions reliées aux politiques publiques.

## **9. Prochaines réunions**

La prochaine réunion du Conseil consultatif se tiendra le lundi 9 mai de 9 h à 16 h, HAE.

Le Conseil discute de sa lettre annuelle adressée au ministre des Ressources naturelles. Le Conseil convient du contenu et du ton de la lettre, à laquelle sera jointe une copie des commentaires indépendants du Conseil consultatif sur les travaux de la SGDN, lesquels seront également inclus au Rapport triennal.

### ***SÉANCE À HUIS CLOS***

Le Conseil juge qu'il n'est pas nécessaire de tenir une séance à huis clos.

### **Levée de la séance**

Le président du Conseil prononce la levée de la séance à 13 h 45.

---

Le 9 mai 2011

---

Vice-président, Engagement et sélection d'un site pour la GAP